



**Séance ordinaire  
Mardi 7 septembre 2021 à 19h00**

**ORDRE DU JOUR**

**A. LES PRÉLIMINAIRES**

1. Ouverture de la séance.
2. Quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour. (Affaires nouvelles – ouvert)
4. Adoption du procès-verbal, sans lecture, de la séance ordinaire du 10 août 2021.

**B. LES AFFAIRES COURANTES**

5. Adoption du second projet de règlement numéro 212-2021 amendant le règlement de zonage n° 206-2020 de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.
6. Emprunt temporaire pour les travaux de la TECQ et autorisation de signatures.
7. Adoption du comité pour la politique familiale et des aînés de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.
8. Nomination du responsable des questions familiales et des aînés – RQFA.
9. Achat d'un nouveau portable pour la municipalité – entérinement de la dépense.
10. Maintenance pour la génératrice.
11. Demande d'appui - Interdiction de vendre des pièces pyrotechniques (feux d'artifice) sur le territoire de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu.
12. Nettoyage de fossé – sortie de l'égout pluvial du rang St-Antoine.
13. Dépôt des états comparatifs et des états financiers au 30 août 2021.

**C. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES**

**D. AFFAIRES NOUVELLES**

**E. RAPPORT DES COMITÉS**

**F. COMPTES À PAYER**

**G. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**H. LEVÉE DE LA SÉANCE**